

Paris, le 25 mai 2026

Grades, grades, grades ...

Lorsque les Arts Martiaux japonais (Budo) ont été introduits en Europe et particulièrement en France, ils sont bien évidemment venus accompagnés d'un environnement culturel qui n'avait pas vraiment d'équivalent sur ce nouveau territoire : le Dojo et son tatami se différencient du gymnase ou de la salle d'armes, le Kamiza interroge quant à sa fonction, le Keikogi et le Hakama n'évoquent que de façon lointaine la tenue de pancrace, de lutte ou de savate. Mais surtout, au-delà de ces éléments matériels, se sont invitées du voyage des notions abstraites telles que le DO et le système de grades dan qui en encadre la pratique.

Ces éléments ont été adoptés (et adaptés) dans les pays d'accueil. L'Aïkido de France ne fait pas exception et il s'efforce d'intégrer le système de grades dan au cadre institutionnel dans lequel il évolue, cadre qui, par ailleurs, ne dispose dans sa tradition d'aucun autre exemple comparable sur lequel il pourrait s'appuyer.

Il y a donc eu évolution. Il ne serait sans doute pas très productif de tenter de savoir si cette évolution est perversion, décadence voire même trahison mais il ne peut être que profitable d'essayer d'en comprendre les ressorts. Nous nous donnerons alors peut-être les moyens d'utiliser au mieux le système tel que nous le connaissons, afin d'en tirer un bénéfice tant individuel que collectif.

Car il n'est pas nécessaire, semble-t-il, de spéculer sur ce que fut le sens premier des grades dan dans leur pays d'origine pour avoir conscience de deux données qui posaient la réalité d'alors comme bien différente de celle que nous connaissons :

- la société japonaise était (et est toujours mais dans une moindre mesure) fortement hiérarchisée.
- l'Aïkido, issu d'un fondateur, ne connaissait pas de fédération, mais se pratiquait dans UN Dojo, puis dans quelques-uns directement reliés au Dojo fondateur.

Dans ces conditions, on comprend bien que la hiérarchisation du groupe se faisait par l'attribution de grades sous la seule initiative et responsabilité du Sensei, le Fondateur en personne ou un enseignant ayant reçu son habilitation. Pas de système, pas de programme, pas d'examen alors ...

« Enseigner c'est attendre » est un des préceptes qu'on entend au Japon : le Sensei démontre et distille des consignes puis ... observe. Et quand il juge qu'untel ou untel a atteint un degré de compétence, de mérite et de maturité correspondant à un échelon de progression (dont il est le seul à définir les critères), considérant aussi le chemin parcouru, il décerne un grade, gardant ainsi le pratiquant dans une sensation de mouvement vers l'avant et, en corolaire, le groupe dans une dynamique. Le grade symbolisant un jalon vers la perspective mais, puisqu'il s'agit d'un DO, ne pouvant en aucun cas être considéré comme un aboutissement ni même un objectif à proprement parler.

Cette manière de fonctionner est aussi en vigueur, de nos jours encore, dans la plupart des domaines culturels traditionnels japonais (musique, Ikebana, ...), souvent structurés en écoles (Ryu) plus ou moins jalouses de leur identité et pouvant regrouper un grand nombre de lieux de pratique ou d'apprentissage. Le Sensei, dûment habilité dans le cadre de son Ryu, mais sans programme rigoureusement défini, y délivre des degrés selon ses critères et son rythme, et ce, jusqu'à

l'émancipation de l'élève, émancipation qui, au Japon et sauf en cas de rupture pleinement assumée, n'est jamais totale.

Il est bien évident que ce mode de fonctionnement a ses limites et que, à mesure que la population de pratiquants et le nombre de lieux de pratique augmentent, cette « évaluation / promotion informelle directe » devient difficile en même temps que croît le risque d'éclatement et de perte d'identité de la discipline.

Pour que l'Aïkido puisse continuer à se revendiquer d'une certaine unité, il a donc fallu structurer, faire des programmes, rédiger un règlement, organiser des examens, définir des critères, habilitier des examinateurs ..., bref, mettre en place une machine administrative qui se plaque sur la pratique à proprement parler.

L'Aïkido de France, avec cette particularité de délivrer des grades d'état, est sans doute celui qui est allé le plus loin dans ce processus de structuration mais l'Aïkikai aussi s'y est astreint et, en plus de l'organisation d'examens de grades au sein du Hombu Dojo, a défini des règles qui s'appliquent à toutes les organisations qui lui sont affiliées de par le monde. Il ne lui évidemment pas possible de contrôler le respect ou non du programme en vigueur au Hombu Dojo et fonctionne par conséquent par délégation à des individus reconnus ou à des comités dont la composition est réglementée. Il est toutefois un critère sur lequel il se montre intransigeant : la durée minimale depuis le grade précédent. Car la charge d'expérience, la maturité (maturation devrait-on dire) doivent être considérées comme des valeurs à part entière.

Il faut bien reconnaître que, sans vouloir remettre en cause sa raison d'être, tout cet édifice institutionnel dédié aux grades dan trouble singulièrement la partie, et se révèle diablement difficile à manipuler pour qui souhaite l'intégrer au concept de DO dont il est censé être une sorte de manifestation « dans la vraie vie » puisqu'il prétend authentifier une progression...

Car comment comprendre que l'attribution de grade qui est supposée jaloner un parcours (DO) s'effectue de plus en plus justement en-dehors de ce parcours, par un exercice spécifique, auquel il faut se préparer spécifiquement ? Et où il est même parfois requis un mode de pratique spécifique ?

Comment expliquer ce hiatus de plus en plus revendiqué entre la pratique régulière au sein du Dojo et les supposées exigences de la situation d'examen qui justifieraient des actions de préparation spécifiques ?

N'est-il pas alors tentant de considérer ce spécifique comme le véritable objet de la pratique et de se focaliser exagérément sur lui ? Comment s'étonner que certains et même beaucoup, qu'ils se l'avouent ou non, voient dans ce qui ne devrait être que marginal et accessoire, le véritable but de leur pratique en s'efforçant de gravir ces pseudos échelons aussi vite que possible afin d'entretenir leur propre sentiment de réussite et d'auto-satisfaction.

Mais c'est oublier que « réussir » ne fait pas partie du vocabulaire du DO.

C'est oublier que, au bout du bout comme tout au long du chemin, le but de la pratique c'est la pratique.

C'est oublier aussi le « enseigner c'est attendre » cher à la tradition et indispensable pour que la maturation évoquée plus haut puisse opérer.

On sent bien donc qu'aussi indiscutable qu'ait été la nécessité de faire évoluer le système des grades dan, nous sommes arrivés à un télescopage de ce système avec le concept de DO qu'il est pourtant censé illustrer et encadrer. Il convient donc de prendre le temps de ré-examiner ce système à l'aune de cette compatibilité afin d'essayer d'en extraire les éléments susceptibles d'entraîner les dérives que nous constatons et déplorons. Considérons trois niveaux, ou points de vue : le pratiquant, l'enseignant et l'institution fédérale à tous ses échelons (comité directeur, ligues, CTN et CTR).

A la lumière de ce que le DO semble nous suggérer, il apparaît souhaitable que le pratiquant se concentre sur sa pratique en elle-même, sur la satisfaction et le bénéfice qu'il en retire, tant dans l'instant que sur la durée. Qu'il s'efforce d'enrichir et d'approfondir son expérience, qu'il trouve là le vrai moteur de son engagement et non dans la quête d'une reconnaissance institutionnelle (à laquelle il n'est pour autant pas interdit d'être sensible en tant que validation du chemin parcouru).

Pour ce faire, il est indispensable que l'enseignant du club, le Sensei quotidien, tienne un discours et propose une pratique allant dans ce sens : qu'il s'efforce de nourrir ses ouailles avec exigence et qualité afin que chacun sente le chemin à parcourir et se persuade de s'y employer ici et maintenant, et qu'il intègre cette nécessité de maturation dans l'accompagnement de ses pratiquants sans jamais les presser vers un examen qu'il évoquera toujours en le relativisant. Bref, faire en sorte d'installer l'évidence que « c'est ici que ça se passe » et que le grade n'est qu'un accessoire dont on se parera d'autant plus facilement qu'on s'en préoccupera moins.

Toutefois, pour que ce discours de l'enseignant soit entendu et fasse son effet, il est important qu'il n'entre pas en dissonance avec celui véhiculé directement ou indirectement par l'institution au travers des DFR notamment. Ainsi donc n'est-il sans doute pas inutile que, de loin en loin, des messages fédéraux qui peuvent être issus de réflexions du CHG et du CTN, éventuellement relayés par les DFR ou l'Institut de Formation, et reprenant les idées exposées ci-dessus soient, par un biais ou un autre, adressés aux licenciés.

Mais il convient de s'interroger aussi sur les messages indirects promus par le dispositif règlementaire de la CSDGE et/ou mis en place par les ligues, encadrant les grades : les stages « validants » d'une part et les sessions de préparation aux examens d'autre part. L'intérêt des trois stages obligatoires, pour les licenciés de la fédération, est, bien sûr, de faire en sorte que le pratiquant ne se cantonne pas à la seule pratique dans son club et de contribuer ainsi, en le faisant sortir de sa zone de confort, à enrichir son expérience, ce qui, parallèlement, participe à la mission fédératrice de l'institution. Mais les effets pervers ne sont pas loin, on les connaît bien et parmi eux il en est deux évidents qui sont bizarrement contradictoires : d'un côté, l'appellation « validant », qu'on le veuille ou non, laisse à penser en sous-main que le reste, la pratique habituelle dans les clubs, dans les autres stages, n'est pas « valide », que ce que professe le Sensei quotidien ne « vaut » pas et que donc, il serait légitime de se contenter des messages délivrés à cette occasion. A l'inverse, il est notoire que bon nombre de pratiquants ne viennent assister à ces stages qu'afin de recevoir le précieux sésame de l'estampille, authentifiant le « j'y étais », et qu'ils ne manifestent alors aucun intérêt pour le contenu proposé.

Dans les deux cas, c'est la curiosité et l'intérêt réel pour la pratique qui en pâtissent, c'est la diversité et la richesse de l'expérience du DO qui sont amputées.

Une communication fédérale (répétitive) sur le rôle que l'on souhaite voir jouer à ces stages, incluant quelques conseils à destination des pratiquants sur la manière de les aborder, pourrait sans doute contribuer à en atténuer les effets pervers.

La compatibilité des sessions de préparation aux examens de grades avec le concept de DO, est encore plus problématique. Car, clairement, instituer des actions de ce type signifie que la pratique quotidienne ne prépare pas à l'examen, qui serait « autre chose » ne se situant pas dans la trajectoire mais dans un ailleurs se justifiant par lui-même en obéissant à une logique spécifique. Il semble pourtant qu'un test censé valider le chemin parcouru se doit d'être sur le chemin en question. En deuxième lieu, ce type d'action signifie aussi que l'enseignant n'est pas capable de préparer. Mais alors ne serait-ce pas à lui qu'il faudrait s'adresser au lieu de le déposséder de ce rôle ? Et comment gérer le risque évident de formatage, de standardisation, de conformité requise à une forme et non une autre ? Car il n'est rien de tel que le formalisme pour dessécher une pratique qui n'aurait comme contenu que son apparence.

Mais c'est sur le plan théorique qu'il est le plus choquant de mettre à ce point l'accent sur la « réussite », notion par nature étrangère au DO, au point de lui consacrer des sessions. Certes, pour quiconque, il est plus agréable de réussir que d'échouer et on comprend bien qu'il y ait de la demande pour ces actions. Mais gratter où ça démange n'a souvent pour résultat que de mettre les chairs à vif.

Un réexamen de ce dispositif s'impose. A tout le moins pour les sho dan et ni dan pour lesquels il serait plus cohérent de mobiliser les enseignants en les aidant à accompagner leurs pratiquants.

Cette remise en question semble être une nécessité et ce d'autant plus qu'en dépit des effets pervers mentionnés, ces actions occupent une place toujours plus importante dans les calendriers comme dans les conversations. La focalisation sur les grades et la « réussite » aux examens devient un véritable poison qui met en péril, on peut le craindre, les bénéfices réels qu'on est en droit d'attendre de notre discipline.

Un discours fédéral apaisé et pédagogique pourrait sans doute contrebalancer en partie tous ces effets pervers. Mais malgré cela, il n'est pas interdit de penser que les dérives constatées et déplorées dans la valeur, le rôle et l'importance attribués aux grades sont, pour une bonne part, sinon provoquées du moins largement entretenues par le dispositif actuel.

Le Conseil des Haut Gradés (CHG)

Patrick BENEZI, 7ème Dan

Raymond DUFRENOT, 7ème Dan

Gérard DUMONT, 7ème Dan

Irène LECOQ, 7ème Dan

Franck NOËL, 8ème Dan

Bernard PALMIER, 7ème Dan

Jean-Luc SUBILEAU, 7ème Dan

Christian TISSIER, 8ème Dan

Micheline VAILLANT-TISSIER, 7ème Dan